

AB. Préfecture  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-20210217-17022021-9-D  
Reçu le 23/02/2021  
Publié le 23/02/2021

Séance du 17 Février 2021

Nombre de  
conseillers

- en exercice	15
- présents	11
- votants	11
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	10/02/21

Délibération n°  
CM17022021-9

OBJET

Embauche d'un  
CDD pour  
remplacer un agent  
en formation

L'an deux mille-vingt-un, le 17 Février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Planioles en raison de la crise sanitaire, sous la présidence M. Guy LACOUT.

**Etaient présents :** BAGNAUD Jean-Philippe, CARSAC Lucette, GARCETTE Pascale, FARGUES Alain, FELIX Dimitri, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, MAZET-LACOMBE Emeline, ROURA Guillaume, REY Frédérique, SEBAA Stéphane,

**Absents/Excusés :** FOUQUET Camille, LECORNE Jocelyne MONTJAUX Morgan, TAURAND François

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la titularisation de l'agent de la cantine, celle-ci doit suivre une formation obligatoire d'intégration du 04 Mars 2021 au 10 Mars 2021, il est nécessaire d'avoir recours à un contrat déterminé ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'embaucher une personne en remplacement de l'agent en formation du 01 Mars 2021 au 10 Mars 2021.
- Agent embauché au grade adjoint technique échelon 1 IM330/IB354.
- Prévoir les crédits sur le budget 2021.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 17 Février 2021.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 22/02/2021  
et publication ou  
notification  
du 22/02/2021

Le Maire,  
Guy LACOUT.